



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10884</b>	De <b>M. Roger Chudeau</b> ( Rassemblement National - Loir-et-Cher )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Industrie et énergie
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Augmentation du prix de l'électricité	<b>Analyse</b> > Augmentation du prix de l'électricité.
Question publiée au JO le : <b>15/08/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Roger Chudeau interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la récente augmentation du prix de l'électricité. Cette augmentation, décidée durant l'été 2023, vient s'ajouter à celle de 15 % de février 2023. Elle représente pour nombre de Français une charge qui grève sérieusement leur budget. Cette augmentation affecte tout particulièrement ceux d'entre eux qui ont installé une pompe à chaleur, suivant ainsi les recommandations gouvernementales. Il en va de même pour ceux qui ont opté pour une voiture électrique. M. le ministre entend-il revenir sur ces augmentations ? Enfin, il lui demande s'il envisage dans un avenir proche de quitter le marché unique européen de l'électricité.